



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 10 septembre 2026

Objet : Question parlementaire n° 4560 du 3 août 2026 de Monsieur le Député Michel Lemaire concernant « Diffusion linguistique des messages de prévention dans le tram ».

Madame la Ministre,

En date du 3 août 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et du Ministre des Affaires intérieures.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au mardi 22 septembre 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux
publics

(s.) Yuriko Backes